



Rn PAT

Réseau national
des Projets Alimentaires Territoriaux

Juillet 2021



Développer une solution d'abattage de proximité

- Abattoir semi-mobile

Le projet en bref...

L'association d'éleveurs AALVie (Abattage des Animaux sur leur Lieu de Vie) s'est constituée en 2019 afin de créer le premier abattoir semi-mobile de France. Celui-ci s'est inscrit a posteriori dans le cadre des **PAT du Pays de Retz et de Nantes Métropole**, liés par un contrat de réciprocité. L'abattoir est en cours de création et vise plusieurs objectifs : garantir le bien-être des animaux lors de leur abattage à la ferme, recréer un outil de proximité de mise en carcasse et conserver plus de valeur sur la viande qui sera fléchée notamment vers la restauration scolaire.

Ce qui est innovant !

Cet abattoir sera à terme le premier abattoir semi-mobile de France. Inspiré de modèles développés en Europe, ses caissons mobiles permettront aux éleveurs d'accompagner leurs animaux jusqu'à leur fin de vie à la ferme. Cette prise en compte du bien-être animal répond à un besoin exprimé par de plus en plus d'éleveurs et de consommateurs. Ce dispositif propose aussi une solution à la fermeture d'outils de transformation sur le territoire et permet à l'éleveur de rester propriétaire de sa viande après sa mise en carcasse. Par ailleurs, le portage collectif d'un projet structurant pour le territoire facilite la mobilisation de nombreux éleveurs et citoyens.



Outil innovant

Economie
alimentaire

Le contexte

Le territoire

Situé sur la façade Atlantique à l'ouest de la Métropole nantaise, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Retz regroupe quatre intercommunalités et accueille plus de 150 000 habitants. Il est traversé par plusieurs dynamiques : l'attractivité littorale à l'ouest, l'extension du bassin de vie de la Métropole à l'est et un centre encore très rural. Son développement économique s'articule autour d'un tourisme vert dynamique (vélo, randonnée, littoral) et de nombreuses industries agro-alimentaires et artisanales. Son cadre physique est caractérisé par l'influence de l'eau : côtes océaniques, présence du plus vaste plan d'eau intérieur national, et de nombreux marais et vallées. L'élevage valorise ainsi les zones humides et occupe 70% de la surface agricole du territoire (prairies et cultures fourragères). La production laitière et la viande bovine sont majoritaires. Les grandes cultures représentent un quart de la production agricole du territoire, tandis que la pisciculture et l'activité conchylicole (moules et huîtres) se trouvent dans une dynamique d'évolution. 15% des ventes se font en vente directe et les circuits-courts sont bien développés sur le territoire.¹



Région Pays de la Loire

Les grandes orientations du PAT

Le plan d'action du PAT du Pays de Retz, validé en juin 2021, s'articule autour de cinq enjeux prioritaires :

- ENJEU SOCIAL : Rendre l'alimentation de qualité et de proximité accessible à toutes et tous et limiter le gaspillage alimentaire
- ENJEU ENVIRONNEMENT : Inscrire l'agriculture dans la transition climatique et dans les enjeux de santé publique
- ENJEU ECONOMIE : Faciliter les débouchés aux producteur-rices et l'accessibilité aux mangeur-ses
- ENJEU NUTRITION-SANTE : Sensibiliser l'ensemble des mangeur-ses à une alimentation saine et durable
- ENJEU URBANISME-AMENAGEMENT : Pérenniser le foncier et les activités agricoles et profiter du renouvellement des exploitants pour impulser de nouvelles dynamiques

¹ Site Internet du PETR. Document de présentation de son PAT.

L'expérience en détail



Enjeux

Bien-être animal
Respect du lien affectif éleveur-animal
Maîtrise de la traçabilité de la viande par l'éleveur et valorisation territoriale de la production



Objectifs

Créer « une solution d'abattage » de proximité

Permettre l'abattage des animaux à la ferme : éviter aux animaux le transport en bétailière et l'attente en bouverie avant leur mise à mort. Permettre à l'éleveur d'accompagner son animal jusqu'à sa mise à mort.

Promouvoir une viande locale de qualité en structurant une filière territoriale



Pour qui ?

Éleveurs du Sud-Loire Atlantique et Nord Vendée, adhérents ou non à l'association AALVie (Abattage des Animaux sur leur Lieu de Vie) et coopérateurs de la SCIC SALVAE Loire Océan.

L'historique

Lors d'une Assemblée Générale du Groupement des Agriculteurs Biologiques 44 en 2017, le mal-être autour de l'abattage des animaux est ressorti lors des différentes interventions comme la préoccupation majeure des éleveurs. De nombreux participants ont réagi à cette question en partageant la souffrance provoquée par le départ et la mise à mort de leurs animaux en abattoir et le stress du transport que cela impliquait pour leurs bêtes. Aussi, ils pointaient leurs difficultés à s'inscrire dans les flux d'un abattoir industriel et à rester propriétaires de leur viande après sa mise en carcasse. De ces discussions sur la bien-être animal et la relation à la mort de l'animal s'est constitué un petit groupe d'éleveurs. Ils partageaient la volonté d'accompagner leurs animaux jusqu'à la mort et de maîtriser la chaîne de transformation et la valeur ajoutée à leur production de viande.

Une proposition d'abattoir mobile a émergé lors de leurs échanges et ce groupe a intégré le collectif



national « Quand l'abattoir vient à la ferme ». Créé en 2015 à l'initiative de Jocelyne Porcher, directrice de recherches à l'INRAE sur le bien-être animal et d'un éleveur en Dordogne, ce collectif aspirait à fédérer les revendications pour l'abattage des animaux d'élevage à la ferme, alors que la loi EGAlim n'autorisait pas encore l'expérimentation de dispositifs locaux.

Les grandes étapes

Benchmark d'abattoirs mobiles en Europe

Création de l'association AALVie suite à la fermeture d'un abattoir

Test d'abattage à la ferme en caisson mobile

Création d'une SCIC pour l'exploitation du futur abattoir semi-mobile

Consolidation du modèle économique, recherche de financements et de partenaires

Avec la promulgation de la loi EGalim en 2018, certains éleveurs se sont rendus en Suède et en Allemagne pour étudier des modèles d'abattoirs mobiles et effectuer un benchmark des plus pertinents pour le territoire du Sud Loire-Atlantique et du Nord-Vendée. Ils ont retenu le modèle de l'abattoir semi-mobile. Le choix de ce modèle a été guidé par la présence d'un abattoir en place sur le territoire, à Challans, auquel pourraient être ajoutés des caissons mobiles pour pratiquer la mise à mort des animaux à la ferme. La topographie du territoire, plat et très praticable, et son modèle d'élevage extensif étaient propices à ce système adaptable. Il a été préféré à un abattoir entièrement mobile. En effet, pour rentabiliser le déplacement d'un abattoir entier, il faudrait fournir en une seule fois une dizaine d'animaux. L'élevage extensif ne permettait pas d'atteindre facilement ce seuil.

En 2019, la fermeture de l'abattoir de Challans a contraint les éleveurs du territoire à transporter leurs bêtes sur de grandes distances. Le groupe d'éleveurs s'est donc constitué en 2019 en association pour développer de A à Z un abattoir semi-mobile : Abattage des Animaux sur leur Lieu de Vie, AALVie.

Les exploitations intéressées pour participer adhèrent à l'AALVie avec une cotisation libre. Depuis 2017, le collectif puis l'association étaient animés par le GAB 44 puisque de nombreux administrateurs en sont membres. Les éleveurs du territoire ont été progressivement mobilisés dans le projet grâce au bouche à oreille et à sa médiatisation croissante. Ils se sont organisés en commissions de travail, coordonnées par un conseil d'administration. Elles portent sur les thèmes suivants : « Eleveurs & Communication », « Bâtiment », « Sanitaire », « Valorisation & Débouchés », « Financière ».

Une campagne de financement participatif menée en 2020 via la plateforme Miimosa a mobilisé près de 90 000€ de dons et a permis la création d'un poste de chargée de mission pour animer l'association et gérer son projet d'abattoir semi-mobile.

L'AALVie a été accompagnée par la Région Pays de la Loire et le département de Loire-Atlantique dans sa réflexion sur le modèle juridique de l'abattoir. Depuis, elle est appuyée par le CERFRANCE dans la réalisation des études économiques et des plans de financements.

Le premier plan de développement établi en 2019 intégrait le partenariat avec l'abattoir de Challans, d'accord pour récupérer les caissons mobiles. Suite à sa fermeture, il a fallu le modifier et envisager la construction d'une unité de mise en carcasse (sorte d'usine d'éviscération) et des volumes plus importants que ceux estimés au départ, afin de rentabiliser des investissements plus importants. Le montage juridique du projet a également évolué. Initialement, l'association souhaitait ne gérer que le fonctionnement de l'abattoir et non l'exploitation de ses bâtiments en versant un loyer à une société publique. Elle s'est finalement orientée vers la création d'une SCIC pour l'exploitation de l'ensemble de l'abattoir.

« On est face à un modèle, celui de l'industrie, qui a ses modes de fonctionnement, ses systèmes logistiques qui vont avec le modèle. Et nous comme on est un modèle à plus petite échelle, avec de plus petits volumes, il faut tout créer. » Stéphanie Blais-Arrazat, AALVie

Depuis 2019, l'AALVie a travaillé avec de nombreux acteurs afin de cadrer le projet. L'idée est de créer un modèle inexistant auparavant, mais avec des acteurs du territoire. Les éleveurs se basent sur les plateformes, groupements et réseaux existants pour solliciter des partenaires.

Fin 2019, des démarches ont été entreprises pour faire un test qui a eu lieu en février 2020. Les cotisations des adhérents ont permis l'achat d'un caisson, de barrières de contention et d'une remorque. Un adhérent de l'AALVie a accueilli une opération d'abattage sur sa ferme en collaboration avec l'abattoir le plus proche, situé à Châteaubriant dans le Nord de la Loire-Atlantique. En amont, il a habitué une de ses vaches au système de contention pour qu'elle rentre sans crainte dans ce couloir le jour J. La mise à mort a été et restera opérée par des salariés de l'abattoir venus sur la ferme. L'animal a ensuite été conduit à l'abattoir pour la suite des étapes de préparation et l'inspection de la carcasse et des abats. Le test a répondu à la totalité des critères des services sanitaires et a confirmé l'intérêt du modèle d'abattoir choisi, détaillé dans l'encadré ci-dessous. Les services du ministère (DGAL) et vétérinaires (DDPP) ont approuvé le projet de l'AALVie comme conforme à la réglementation.

Fonctionnement de l'abattoir semi-mobile

Le système envisagé comprend une unité de mise en carcasse, qui sera construite à Machecoul, et une flotte de caissons mobiles. L'unité de mise en carcasse est un lieu de réception de bovins tués à la ferme. Cette unité ne possède pas de bouverie, toutes les carcasses traitées sont issues d'animaux abattus à la ferme dans des caissons. Intégrés dans l'agrément sanitaire de l'abattoir, les caissons fonctionnent comme un prolongement de l'abattoir dans les fermes situées dans un rayon d'une heure de route autour de l'unité de mise en carcasse. Ce périmètre est plus large que celui du seul Pays de Retz, il couvre aussi le Nord de la Vendée.

Les bovins sont étourdis sur leur lieu de vie par le personnel de l'unité, saignés dans les caissons mobiles puis acheminés via une remorque vers l'unité de mise en carcasse. Dans l'unité, les carcasses sont préparées jusqu'à la mise en quartier.

L'abattoir se positionne comme prestataire uniquement : l'éleveur reste propriétaire de la carcasse et est libre de sa destination (ateliers de découpe, boucheries, vente directe...).

L'abattoir pourra à terme accueillir des bovins, ovins, porcins et caprins. Il sera apte à effectuer des abattages d'urgence.

« Il faut prendre du temps, il faut accepter que ce soit long. On a dû changer plusieurs fois notre modèle » Stéphanie Blais-Arrazat, AALVie

L'initiative aujourd'hui

Actuellement, l'association compte une quinzaine d'éleveurs dans son Conseil d'Administration et 139 exploitations membres, dont des GAEC allant jusqu'à quatre associés. Cela représente environ 200 éleveurs.

Le projet est en phase de consolidation de son modèle économique et juridique. La chargée de mission de l'AALVie effectue des démarches pour mobiliser de nouveaux partenaires et financements.

Pour la mise en pratique de l'abattage, l'idée est que les éleveurs délèguent la solution d'abattage. Grâce à l'accompagnement du SCOP de l'Ouest, la SCIC SALVAE Loire Océan a donc été constituée fin 2020 pour gérer la gouvernance de l'abattoir. La SCIC propose une prestation de solution d'abattage. Par exemple, si les éleveurs souhaitent créer une plateforme pour développer leurs débouchés, ce projet sera géré par l'association.

Ainsi, la structuration d'une filière locale autour de cet outil relève du champ d'action de l'AALVie. Pour ce faire, l'association cherche à mobiliser de nombreux acteurs de la chaîne alimentaire pour que certains intègrent ses différents collèges : les ateliers de découpe, les restaurations scolaires, les associations de consommateurs, les anciens salariés et salariés d'abattoir, les acteurs type Biocoop et AMAP, y compris les collectivités pour intégrer le collège correspondant. Aujourd'hui, une Communauté de communes ainsi que le Département et la Région soutiennent le projet, mais l'association est en recherche de plus de collectivités pour devenir coopérateurs de la SCIC. Les collèges de la SCIC sont les suivants : éleveurs utilisateurs, salariés de la SCIC, prestataires (vétérinaires, ateliers de découpe), collectivités territoriales, bénéficiaires (associations, magasins de proximité, bouchers...), labellisateurs.

La prise d'une part dans la SCIC (faible montant) sera nécessaire aux éleveurs pour devenir coopérateurs de la SCIC et utiliser la solution d'abattage semi-mobile. L'AALVie fait également partie de la SCIC en tant que telle dans le collège labellisateurs (cf. Rubrique « Perspectives »).

Les effets de l'innovation

Pour ses usagers

Avec près de 200 adhérents, le projet a mobilisé un certain nombre d'éleveurs du territoire. Malgré son émergence au sein du GAB 44, des profils très diversifiés d'agriculteurs sont désormais administrateurs de l'association. L'ensemble des organismes professionnels agricoles est représenté dans le conseil d'administration. Le projet est pensé pour être inclusif autour de la notion de bien-être animal. En défendant un outil de proximité, l'AALVie cherche à s'inscrire dans le territoire et à proposer une réponse aux besoins de tous les éleveurs du territoire.

Ils sont satisfaits de pouvoir bientôt accompagner leurs bêtes jusqu'à la mise à mort, et de s'inscrire dans un lien affectif et respectueux vis-à-vis de l'animal.

Dans le territoire

Le projet d'abattoir de proximité va permettre de structurer une filière intégrée dans le territoire. Il permet de conserver localement la valeur ajoutée de la viande produite dans le territoire. Cet outil contribue au maintien et à la valorisation de l'activité d'élevage, prédominante dans la dynamique agricole et économique locale.

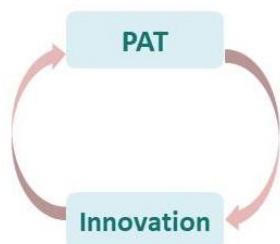
Au-delà des éleveurs, l'abattoir semi-mobile va profiter aux consommateurs et à toutes les personnes intervenant dans le processus d'abattage. La proposition de l'AALVie rencontre les besoins des consommateurs en termes de bien-être animal et d'abattage avec étourdissement, comme en atteste l'engouement citoyen qu'elle a suscité. Aussi, un certain nombre de salariés des abattoirs du département ont exprimé aux administrateurs de l'association leur satisfaction vis-à-vis de ce projet et des conditions de travail qu'il offrira au personnel d'abattage.

Et ailleurs !

Étant la deuxième expérimentation d'abattage à la ferme la plus avancée de France, ce projet bénéficie d'une certaine médiatisation. À terme, il inspirera sans doute d'autres structures souhaitant se lancer dans l'expérience.

PAT & innovation : apports mutuels

L'abattoir semi-mobile contribue à la réalisation des plans d'actions des PAT du Pays de Retz et de Nantes Métropole. Ces deux PAT sont liés par un contrat de réciprocité dans le cadre de l'Alliance des territoires. Le projet de l'AALVie est ainsi l'un des 71 objectifs chiffrés du PAT de Nantes Métropole.² Il s'inscrit dans l'un des enjeux prioritaires du PAT du Pays de Retz autour du maintien de formes durables d'élevage.



Le PAT du Pays de Retz a permis à l'association d'avoir un cadre pour mobiliser des partenaires et présenter le projet. Son équipe technique a également mis en lien l'AALVie avec des acteurs intéressants pour son développement. Le Pays de Retz peut faciliter la mise en relation avec les collectivités, dans l'optique de les intégrer à la SCIC.

Dans le cadre de la Convention passée entre le Pays de Retz et l'AALVie, l'association a bénéficié de 4 000€ de soutien financier. Par ailleurs, Nantes Métropole accompagne l'AALVie dans ses études économiques.

Enfin, la vision territoriale apportée par le PAT aiguille l'association à prendre des décisions en connaissance de la vie locale.

² [Plan d'action du PAT de Nantes Métropole.](#)

Les limites

Le projet étant en phase d'émergence, ses parties prenantes ne disposent pas du recul nécessaire pour pouvoir analyser ses limites. Toutefois, la chargée de mission de l'AALVie pointe une difficulté qui pourrait poser quelques contraintes au développement du projet. Bien que la loi EGalim prévoie cette phase d'expérimentation de dispositifs d'abattage à la ferme, les services sanitaires ne se positionnent pas en tant qu'accompagnateurs du projet malgré des sollicitations de la part de l'association. Il a semblé compliqué de les mobiliser pour obtenir des conseils, un suivi de projet. Leur rôle de contrôleur final pourrait compliquer la conduite du projet, en imposant des allers et retours dans la réalisation.

Les perspectives

En réalisant son modèle économique, le CERFRANCE a établi une prospective de développement de l'abattoir. Avec 50% des adhérents qui se sont déjà engagés à hauteur de 300 Tec (tonnes équivalent carcasse) de bétail, la mise en service de l'unité de mise en carcasse et des caissons (prévue à date, en 2023) est d'ores et déjà possible en termes de volume. Dans le rayon d'une heure autour de Machecoul, la demande est importante et présentera un fort potentiel de développement pour l'abattoir. Le CERFRANCE estime que le projet pourrait arriver à maturité 3 ans après démarrage, c'est-à-dire être totalement autofinancé et ne plus dépendre de subventions.

Par ailleurs, pour valoriser l'engagement des éleveurs qui abattront leur animal à la ferme, l'association est en train de créer un label sur la viande qui sera issue de l'abattoir semi-mobile. Il vise à reconnaître la qualité de la viande, le respect du bien-être animal et à la rendre plus facilement visible par la restauration collective. Son cahier des charges est en cours de création, et se base notamment sur une enquête auprès de consommateurs sur leurs attentes vis-à-vis de la qualité de la viande et des conditions d'élevage, de la naissance à la mort de l'animal. Les critères seront par exemple le respect des cinq besoins fondamentaux de l'animal, le fait d'être abattu à la ferme avec étourdissement et l'absence de stress pour la garantie d'une qualité de viande supérieure.

Bon à savoir pour m'inspirer de ce projet...

Moyens humains & compétences nécessaires

L'investissement des membres du conseil d'administration de l'AALVie, éleveurs et chefs d'entreprise par ailleurs, est conséquent. Leur groupe bénéficiait de l'animation du GAB 44 jusqu'au recrutement d'une chargée de mission. Désormais, l'association bénéficie de deux salariées :

- Une chargée de mission (4 jours par semaine) de formation agro-alimentaire : gestion du projet, démarchage de partenaires
- Une stagiaire de formation agronome (1 ETP, six mois) : relations avec les éleveurs adhérents, développement de la SCIC

La création du site internet et des vidéos a été gérée par Daniëlle Havot Broekarts du GAB 44.

Le fonctionnement de l'association implique également du temps bénévole dédié par les 200 adhérents à la participation à ses différents événements (Assemblées Générales) et aux commissions de travail pour définir l'orientation du projet et participer à sa réalisation.

En outre, l'association a bénéficié de l'accompagnement de nombreux acteurs. Ses partenaires officiels sont la Région, le Département, Nantes Métropole et le Pays de Retz. Elle est en lien avec différentes structures qui lui apportent son expertise ou des financements : CERFRANCE (études économiques et formation à la coopération), SCOP de l'Ouest (constitution de la SCIC), la MSA, l'Institut de l'élevage, la

Banque des Territoires, des associations locales. Enfin, des acteurs de la chaîne alimentaire appuient et participent au projet : ateliers de découpe, bouchers, vétérinaires...

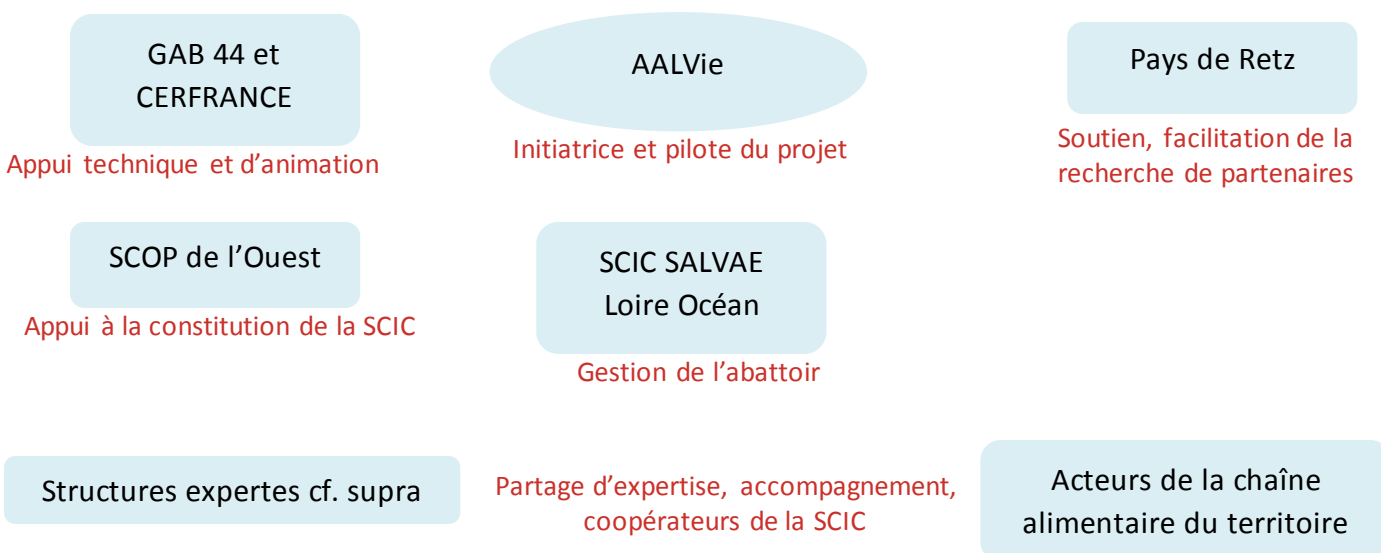
Budget

La création d'une unité de mise en carcasse et d'une dizaine de caissons mobiles représente 4 millions d'euros d'investissement sur trois ans. Ce budget reste en constante évolution. Les financements seront issus de différentes subventions, des cotisations des partenaires et des campagnes de dons.

L'étude de faisabilité a notamment été financée par la DRAAF, le département de Loire Atlantique et Nantes Métropole via un AAP Economie Circulaire 2019 (Région, ADEME, DREAL). L'association poursuit sa recherche de financements et va également mobiliser le plan de relance « France Relance ».

L'étude économique réalisée fin 2020 établit un seuil de rentabilité à partir de 1200 Tec (tonnes équivalent carcasse) par an. Il est toutefois à noter qu'une révision des études économiques est prévue à l'automne 2021 afin de définir de manière précise les volumes nécessaires à l'équilibre économique du projet

Acteurs



Leviers et facteurs facilitants

Contexte :

Demande importante des consommateurs comme des éleveurs.

Mise en œuvre :

- Procéder progressivement
- Se démarquer : proposer un modèle en conformité avec la loi mais accentuer les aspects de bien-être animale et de qualité de la viande a permis de susciter des soutiens
- S'appuyer sur de nombreux partenaires experts ou financeurs

Points de vigilance

- Besoins en temps, énergie et patience conséquents : complexités administratives, montage des plans de financement en constante évolution
- Enveloppe budgétaire conséquente
Nécessite l'implication de collectivités importantes pour bénéficier de moyens budgétaires
 - Difficulté d'obtenir un accompagnement de projet avec les services sanitaires
- Difficulté à mobiliser l'appui des banques et de financeurs
Freins psychologiques autour de l'abattage des animaux et historique de gestion et de fermetures des abattoirs peu propice à l'investissement.
 - Importance de la cohésion du groupe projet.
Le modèle associatif avec de nombreux administrateurs implique de nombreux avis divergents. Cela appelle à animer le groupe en favorisant l'ouverture et en mettant en place des conditions propices aux échanges. La formation du groupe à la cohésion/coopération facilite le projet.

Pour aller plus loin

Contacts :

Stéphanie Blais-Arrazat, chargée de mission pour l'AALVie, aalvie4485@gmail.com

Lise Sellier, Chargée de mission Transitions territoriales, pat@petr-paysderetz.fr

Ressources :

- Site Internet de l'AALVie : <https://www.aalvie.com/>
- Explication du fonctionnement de l'abattoir et de sa gouvernance, nombreux témoignages d'éleveurs.
- Page Facebook "[AALVie - Né, élevé et abattu à la ferme](#)"
- [Plaquette de présentation du projet](#)
- [Vidéo réalisée par le CERFRANCE pour présenter la viabilité du modèle économique de l'abattoir](#)